Insee Flash
Hauts-de-France

N° 70
Juin 2019

Deux enfants sur trois naissent hors mariage

En 2017, 64,3 % des naissances enregistrées dans les Hauts-de-France sont issues de couples non mariés, soit une proportion supérieure de 5,6 points à la moyenne métropolitaine. L'âge de la mère et sa nationalité sont les principaux déterminants au fait de donner naissance hors mariage. Dans la région, la proportion de naissances hors mariage est plus élevée dans l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme (à près de 70 %) que dans l'Oise et le Nord (environ 60 %).

Auteurs : Morgan Dandois, Line Leroux

En 2017, 45 457 des 70 721 naissances enregistrées dans les Hauts-de-France ont eu lieu hors mariage. Avec une proportion supérieure de 5,6 points à la moyenne nationale (64,3 % contre 58,7 %), les Hauts-de-France se positionnent au 5e rang derrière la Bretagne, la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie et les Pays de la Loire *(figure 1)*.

Une progression continue des naissances hors mariage

À l'instar de la tendance observée au niveau national, la part des naissances hors mariage ne cesse de progresser dans la région. Entre 1993 et 2017, elle est ainsi passée de 36,4 % à 64,3 %, renversant en une génération le rapport entre naissances dans et en dehors du mariage *(figure 2)*. L'âge et la nationalité de la mère sont les déterminants qui jouent le plus sur le niveau des naissances hors mariage. Ainsi, plus la mère est âgée, plus il est fréquent qu'elle soit mariée ; d'autre part, les mères de nationalité étrangère sont plus souvent mariées que leurs homologues françaises.

Des naissances hors mariage favorisées par la jeunesse des mères

Dans la région, la jeunesse des mères favorise le niveau important des naissances hors mariage. En 2017, 16 % des mères des enfants nés au cours de l'année avaient moins de 25 ans, soit 5 points de plus que la moyenne observée en France métropolitaine. Or, à ces âges, 87 % des naissances se font en dehors du mariage contre 55 % pour les mères âgées de 30 ans ou plus *(figure 3)*. Non seulement, il y a plus de jeunes mères dans la région, mais à classe d'âge équivalente, les mères sont moins fréquemment mariées qu'en France métropolitaine. Finalement, les enfants nés de mère de moins de 25 ans représentent 22 % des naissances hors mariage contre 15 % en France métropolitaine.

Le recul de l'âge de la maternité n'a pas entamé la progression des naissances hors mariage. Celle-ci a été alimentée par l'évolution des modes d'union, notamment chez les jeunes générations. Dans la région, le concubinage est ainsi devenu prédominant chez les moins de 25 ans, tandis que le PACS est choisi par une personne sur cinq entre 25 et 34 ans. Le mariage, moins majoritaire, survient de surcroît plus tardivement.

1 Une proportion élevée de naissances hors mariage en Hauts-de-France

Part des naissances hors et dans le mariage par région en 2017

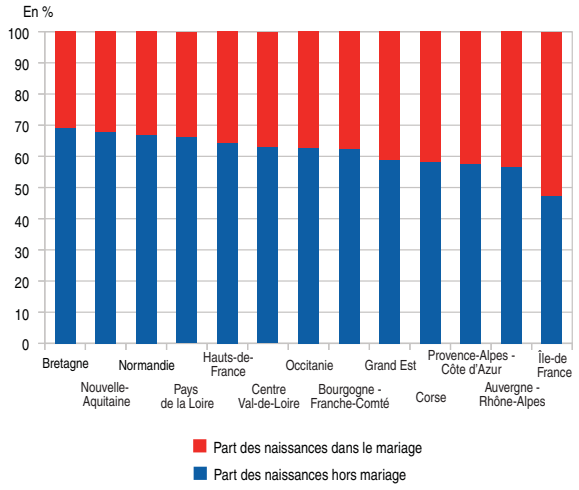

Moins de naissances hors mariage dans les foyers d'origine étrangère

Si, pour les mères de nationalité française, le fait de donner naissance en dehors du mariage est devenu majoritaire (68 %), ce n'est pas le cas pour les mères de nationalité étrangère (28 %) *(figure 4)*. Les femmes originaires du Maghreb sont ainsi celles qui donnent le moins souvent naissance en dehors du mariage : 8 % des Algériennes, 6 % des Marocaines ou encore 3 % des Tunisiennes.

Insee
Hauts-de-France

Plus de naissances hors mariage dans l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme

Avec respectivement 72,0 %, 70,8 % et 69,9 % de naissances hors mariage en 2017, l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme dépassent largement la moyenne nationale, et ce depuis de nombreuses années *(figure 2)*. Ces départements occupent respectivement le 7e, 18e et 24e rang national en la matière. Dans ces territoires, la jeunesse des mères constitue un facteur déterminant. En effet, la contribution des mères de moins de 20 ans aux naissances hors mariage y est deux fois plus élevée qu'à l'échelle nationale (entre 3,7 % et 3,9 % contre 2,0 %). Par ailleurs, les Axonais et les Samariens privilégient le concubinage (24 % des couples contre 21 % en région).

À l'inverse, l'Oise et le Nord se rapprochent du niveau national avec respectivement 60,2 % et 59,7 % de naissances hors mariage. Plus urbanisés, ces départements concentrent davantage de populations étrangères moins enclines à donner naissance hors mariage. Une partie de ces départements, sous influence métropolitaine, attire également des populations plus diplômées. Les mères y sont plus âgées et donc plus souvent mariées qu'en moyenne régionale.

Dans l'Oise, le poids des naissances hors mariage dont la mère a moins de 25 ans est le plus faible de la région (16,5 % contre 15,1 % au niveau national). Ce constat s'explique notamment par l'installation de couples franciliens ayant parfois déjà des enfants et faisant le choix de s'éloigner de la région parisienne pour acquérir des logements plus spacieux. Ainsi, 57,1 % des naissances enregistrées en 2017 dans le département sont issues de mères âgées de 30 ans ou plus contre 52,7 % en région. ■

Définitions

La qualité juridique d'un enfant à la naissance désigne le statut matrimonial de sa mère. Les enfants « légitimes » sont ceux dont les parents sont mariés. La naissance est qualifiée de « hors mariage » (anciennement qualifiée de « naturelle » ou encore « illégitime ») dans le cas contraire. Un enfant né hors mariage dont la mère se marie est dit légitimé par le mariage.

Mais, la distinction entre enfants « légitimes » et enfants « naturels » n'existe plus en France. L'ordonnance du 5 juillet 2005, entrée en vigueur en juillet 2006, a en effet fait disparaître du Code civil ces deux notions devenues caduques dans la mesure où les droits des enfants nés hors mariage sont les mêmes que ceux des enfants nés de couples mariés.

Sources

Les statistiques d'état civil sur les naissances sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Le Code civil oblige en effet à déclarer tout évènement relatif à l'état civil (naissances, mariages, décès, reconnaissances) à un officier d'état civil dans des délais prescrits. L'Insee s'assure de l'exhaustivité et de la qualité des données avant de produire les fichiers statistiques.

2 Des parts de naissances hors mariage constamment supérieures à la moyenne métropolitaine

Évolution de la part des naissances hors mariage dans les départements des Hauts-de-France (1992-2017)

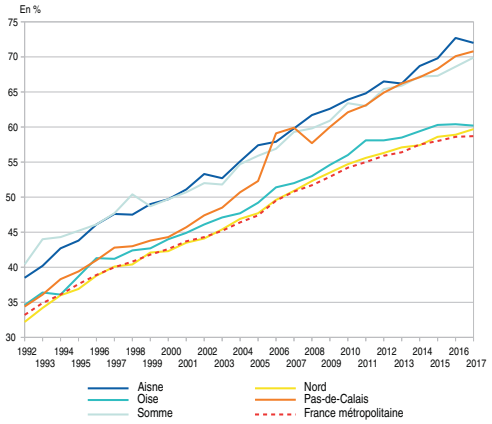

Source : Insee, état civil, 2017.

3 La part de naissances hors mariage décroît avec l'âge de la mère

Part des naissances hors et dans le mariage, dans la région et en France métropolitaine, en fonction de l'âge de la mère à la naissance en 2017

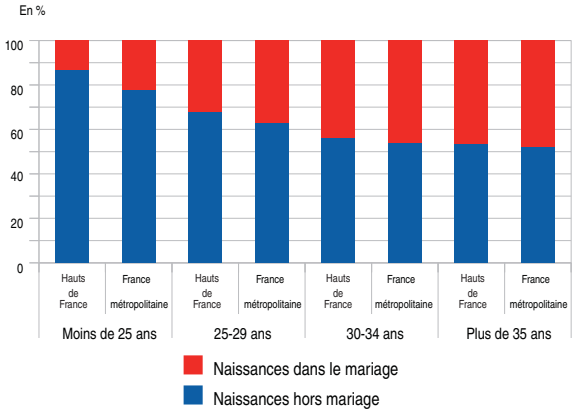

Source : Insee, état civil, 2017.

4 Une majorité de naissances dans le mariage chez les mères étrangères

Part des naissances hors et dans le mariage, dans la région et en France métropolitaine, en fonction de la nationalité de la mère en 2017

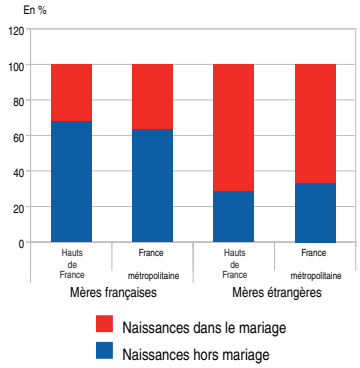

Source : Insee, état civil, 2017.

Insee Hauts-de-France
130 avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Christophe Fanouillet
Rédacteur en chef :
Hugues Lermechin

ISSN 2494-3606
© Insee 2019
Crédits photos : © Laurent Ghesquière

Pour en savoir plus

- « 770 000 bébés nés en France en 2017 : six sur dix sont nés hors mariage », *Insee Focus*, n° 124, septembre 2018.
- « Mariage, PACS, concubinage : à chaque âge son statut », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 41, janvier 2018.
- « Bilan démographique 2018 : des naissances en baisse, des décès en hausse » *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 71, juin 2019.

Insee
Mesurer pour comprendre